



Pour diffusion

Communiqué

Hausses des frais de transaction par carte de crédit et de débit

Les commerçants pressent les élus fédéraux d'agir!

Montréal, le 13 mai 2009 – Les représentants de la Coalition québécoise contre la hausse des frais de transaction par carte de crédit et de débit ont témoigné hier après-midi devant le comité conjoint des finances et de l'industrie de la chambre des communes, qui étudie le système de paiement par carte de crédit et de débit.

«Les commerçants dénoncent à la fois les hausses de frais liés aux transactions par carte de crédit et la prolifération des taux et des types de cartes. L'entrée de Visa et de MasterCard sur le marché du débit est aussi extrêmement inquiétante pour nos membres; nous avons vu l'impact de l'arrivée des géants du crédit dans le débit sur les frais de transaction aux États-Unis : une hausse vertigineuse des frais chargés aux commerçants. Toutes ces importantes augmentations de frais auront inévitablement un impact sur les prix aux consommateurs», a déclaré Me Gaston Lafleur, président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, porte-parole de la Coalition devant le comité conjoint.

Tour à tour, les représentants de l'Association des hôteliers du Québec, du Conseil québécois du commerce de détail et de l'Association des détaillants en alimentation du Québec ont fait valoir l'impact de ces hausses sur les entreprises de leur secteur d'activités. L'augmentation et la multiplication des taux ont des dizaines de milliers de dollars d'impact sur chacun des commerçants au Québec. Ils ont tous pressé les élus d'agir pour régler et encadrer la fixation des taux chargés par Visa et MasterCard.

Ils ont aussi indiqué l'urgence de fixer des conditions d'entrée de ces entreprises sur le marché québécois et canadien du débit. En effet, si Visa ou MasterCard intégrait le marché du débit avec un taux au pourcentage de la transaction effectuée par le consommateur (par exemple : l'un des taux fixés par Visa pour les transactions par débit aux États-Unis est de 0,15 \$ par transaction plus 0,75 % de la valeur de l'achat vs la même transaction au Canada qui coûte en moyenne 0,07 \$ avec Interac), la situation de hausses que nous vivons actuellement dans le crédit se transférerait dans le débit.

Ce serait catastrophique pour de nombreux commerçants; le mode de paiement par carte de débit étant très populaire au Canada. En effet, dans certains commerces alimentaires, le débit atteint 60 % des transactions effectuées.

«Les entreprises sont des partisans d'une saine concurrence mais considèrent qu'un système de compétition en dysfonctionnement avec des coûts cachés, en constant mouvement et hors contrôle, n'est bénéfique ni pour les commerçants ni pour les consommateurs. Dans les circonstances, nous croyons que la responsabilité incombe aux représentants politiques d'agir de façon à assurer la protection des consommateurs contre cette pression inflationniste non contrôlée», ont déclaré les représentants de la Coalition québécoise.

Qui sommes-nous ?

En octobre 2008, plusieurs associations québécoises ont convenu de se regrouper afin d'adresser deux problèmes distincts, mais intimement liés, soit la croissance des frais de transaction par carte de crédit et les impacts du changement de structure corporative d'Interac et de l'entrée de Visa et MasterCard sur le marché du débit.

Ces associations sont les suivantes :

- Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA)
- Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (AMDEQ)
- Association des hôteliers du Québec (AHQ)
- Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT)
- Association des restaurateurs du Québec (ARQ)
- Conseil canadien des distributeurs en alimentation – section Québec (CCDA)
- Conseil des chaînes de restaurants du Québec (CCRQ)
- Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)

Notre Coalition représente plus de 30 000 établissements au Québec, bien présents dans toutes les régions et qui embauchent près d'un million de Québécoises et Québécois.

-30-

Source :

Céline Ducharme
Conseillère aux communications
Conseil québécois du commerce de détail
514.842.6681 poste 200

Renseignements :
Pierre-Alexandre Blouin
Directeur affaires publiques
Association des détaillants en alimentation du Québec
514.982.0104

Danielle Chayer
Vice-présidente et directrice générale
Association des hôteliers du Québec
514.448.6215, poste 3

Nathalie Verge
Vice-présidente, Opérations
Conseil québécois du commerce de détail
514.842.6681, poste 200

Monique Bilodeau
Vice-présidente, finances et taxes à la consommation
Conseil canadien des distributeurs en alimentation – section Québec
514.982.0267, poste 223

François Meunier
Association des restaurateurs du Québec
Vice-président aux affaires publiques et gouvernementales
514.527.9801

Jean Lefebvre
Vice-président affaires gouvernementales
Conseil des chaînes de restaurants du Québec
514.448.2154

Richard Darveau
Président-directeur général
Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction
514.646.5842 poste 225

Raymond Guillet
Directeur régional, développement des affaires
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec
418.654.3232